

Willy Peers : De face et de profil

Jean-Jacques AMY est gynécologue, professeur émérite à la Vrije Universiteit Brussel, rédacteur en chef honoraire de l'European Journal of Contraception and Reproductive Health Care et administrateur de la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial. Il a été condamné à répétition pour assistance à des femmes en état de détresse, avant la dépénalisation partielle de l'avortement.

Interview de Jean-Jacques AMY, réalisée par Arnaud PIRLOT pour la Maison de la Laïcité François Bovesse de Namur, le 8 mai 2008.

Texte édité par Claudine CUEPPENS pour la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, 2 avril 2020.

En 2008, J.J. Amy se confiait sur son parcours, sur l'influence de Willy Peers et sur son combat pour une dépénalisation complète de l'avortement. Cette interview éclaire l'actualité d'une bataille qui n'est pas totalement terminée. Il aborde l'engagement politique de Peers, sa personnalité et l'exemple qu'il fut pour plusieurs générations.

Comment se fait-il qu'un homme comme Willy Peers, d'une droiture, d'une honnêteté aussi extraordinaires et exceptionnelles ait pu pendant aussi longtemps être l'adepte d'une école de pensée marxiste-léniniste qui, pendant toute une période, était télécommandée depuis Moscou par un dictateur sanguinaire, dont les actes à l'époque déjà commençaient à être connus ?

Je considère appartenir à la même grande famille politique, la famille de gauche, et j'ai envisagé en 1968 devenir membre du parti communiste belge, alors que j'étais en formation aux Etats-Unis. Le printemps de Prague avait fait tomber beaucoup de mes réticences à militer dans le parti communiste. Je ressentais le mouvement qu'avait lancé Alexandre Dubcek et son équipe comme une bouffée d'oxygène qui allait humaniser le combat socialiste — ou le combat communiste si on préfère cette expression. Trois mois plus tard, quand les tanks russes écrasèrent ce mouvement, j'ai décidé, d'une part, de ne pas donner suite à cette envie et, d'autre part, que jamais je ne m'inscrirais dans la logique d'une action politique partisane, ce qui ne m'a pas empêché de continuer à militer.

Dans son ouvrage *Les choix d'une parenté responsa*ble, il met en parallèle de grands axiomes de la dialectique marxiste avec sa médecine.

Il l'a fait dans d'autres textes également. C'était un credo. C'était une conviction qui était plus viscérale que rationnelle. Il était un fervent croyant de la doctrine communiste et du marxisme-léninisme. Je ne m'explique pas cet amalgame entre la doctrine et la médecine et je ne peux le justifier.

Avait-il une vision globale de ce qu'il entreprenait? Intégrait-il médecine, problématiques sociales, philosophie...?

Je ne sais pas s'il avait une vision globale de l'univers et de sa personne, telle qu'on pourrait trouver chez un philosophe. Ce n'était pas un métaphysicien. Il a dû se consacrer à trop de choses très différentes : vie de famille, activité politique, métier de médecin, engagement social. Je ne crois pas qu'il a disposé de longues heures pour méditer, pour voir clair, pour agencer ses idées, pour construire un tout cohérent...

Willy Peers est étudiant pendant la guerre. Il s'engage dans un mouvement de résistance. Est-ce que l'orientation qu'il a prise, gynécologie et obstétrique, avait une source, si pas politique, du moins sociale ? On sent que chez lui, à côté de l'aspect purement médical et même de santé publique, il y a un projet de société qui passe par l'égalité des hommes et des femmes, en d'autres termes par l'autonomie de la femme.

J'abonde dans le même sens. Comme tout bon gynécologue, il était à l'écoute de ses patientes et traitait les personnes, dans toute leur complexité, et non l'un ou l'autre organe. Il était ouvert sur le monde extérieur et pratiquait sa spécialité avec beaucoup de conviction, avec cœur et âme. Il avait beaucoup d'admiration pour les femmes ; il percevait que ce sont des êtres très forts. Les femmes l'aimaient beaucoup aussi. Il était bel homme ; il avait un côté un petit peu artiste, souvent habillé dans un costume de velours brun, fumant la pipe, l'air pensif, une mèche de cheveux sur le front... Je m'imagine qu'il avait beaucoup de charme et que le courant passait très aisément entre les femmes et lui. Je le répète, il n'a pas été le premier à devenir conscient de l'isolement, de la détresse, des dangers auxquels s'exposait une femme quand elle avait recours à un avortement qui à l'époque était totalement illégal, et par nécessité clandestin. Il n'a pas été le premier à leur venir en aide. D'autres médecins l'ont précédé. Il doit y en avoir eu, j'imagine, j'espère, qui l'ont fait sans esprit de lucre, alors que beaucoup, très certainement, l'ont fait moyennant rétribution en espèces sonnantes et trébuchantes...

Mais il a été le premier à le faire ouvertement. Il a eu le singulier courage de jeter le pavé dans la mare ; il a fait en sorte que d'autres, qui ne demandaient que cette étincelle, que ce stimulus, pour agir de même, se déclarent solidaires, et fassent preuve d'un courage, qui était moindre que le sien, puisqu'il avait été le premier à le faire, et qu'il l'avait fait seul... Nous n'avons fait que lui emboîter le pas.

Vous pensez que c'était intentionnel ? Le fait de le faire ouvertement était-il destiné à attirer l'attention de l'opinion publique ou s'agissait-il simplement de se comporter visiblement de la façon intègre qui lui était propre ?

C'était l'un et l'autre. Willy Peers fit toujours partie d'une minorité. C'était un isolé, un loup solitaire. Je dis cela avec beaucoup d'admiration. Mais il avait indubitablement la volonté de politiser le débat, de l'amener sur la place publique et de forcer une solution. C'est quelque chose que j'ai moi-même fait dans d'autres circonstances, peut-être stimulé par l'exemple qu'il m'avait donné.

En matière d'attitude et de courage, Willy Peers avait sans aucun doute fortement influencé un grand nombre de gens, même parmi ses contemporains – des hommes et des femmes qui appartenaient à sa génération. Il a exercé cette influence sur Jo Boute, Pierre-Olivier Hubinont et Claude Picard, ainsi que sur bien d'autres médecins, des gynécologues et des généralistes, qui se sont engagés sur la voie qu'il avait tracée, des juristes, des politiciens, d'autres encore...

Personnellement, ce en quoi Willy Peers m'a le plus inspiré, c'est qu'il m'a donné le courage de poser des actes très ouvertement. Cette tendance était déjà en moi, mais le fait qu'un homme seul ait osé déclarer publiquement qu'il pratiquait des avortements à relativement grande échelle, en expliquant qu'il faisait cela pour des motifs de santé publique, cela m'a incité à faire preuve d'une même détermination. Je me suis engagé à fond dans un combat qui a été, pour tous ceux qui s'impliquèrent, d'une importance extrême. Nous sommes sortis de cette lutte très différents de ce que nous étions au départ. Notre engagement a été total. Tout comme pour Willy Peers, cette cause fut bientôt bien plus que seulement une cause de santé publique, elle avait trait aux droits humains, plus particulièrement ceux de la femme. Pour cette cause, honnêtement, j'étais prêt à mourir.

Il y avait vraiment un décalage total entre la politique de l'époque en matière d'avortement et le point de vue général. En voyant le nombre de personnes qui ont manifesté en faveur de Peers et la mixité sociale qui caractérisait ces manifestations, elles avaient vraiment pour objet un aspect essentiel de la vie en société.

J'étais en Afrique au moment de l'arrestation du Dr. Peers, je suis revenu quelques mois plus tard. Je n'ai donc pas vécu cela directement, mais il a été question de 300.000 personnes... Si on se rappelle que la plus grande manifestation qui ait eu lieu en Belgique était celle contre l'installation de fusées intercontinentales, qui elle avait rassemblé plus de 400.000 personnes, l'importance de la réaction populaire saute aux yeux. Malgré tout, je crois qu'il n'y avait pas dans l'opinion publique une majorité favorable à la légalisation de l'avortement en février 1973. Cette majorité s'est développée, très péniblement et de façon hésitante, durant les 17 années qui ont suivi. Je voudrais rappeler que neuf ans après « l'affaire Peers », en 1982, dans la foulée du « procès Hubinont » – je faisais partie des inculpés - une manifestation avait été organisée dans l'agglomération bruxelloise. En tout et pour tout, 3.000 personnes y avaient participé. Le nombre d'avortements pratiqués annuellement à l'époque se situait aux environs de 16.000. Si les quelque 16.000 femmes avortées durant l'année précédente et leurs conjoints avaient été présents, cela aurait fait 32.000 personnes. Et si les personnes ayant eu un avortement durant les années précédentes étaient venues, on aurait dépassé de loin les 100.000 participants... Cela n'a pas été le cas. Et nous parlons de neuf ans après

l'emprisonnement pendant cinq semaines de Willy Peers et les grandes manifestations de 1973.

A mon sens, ce n'est que dans la deuxième moitié des années 80 que les mentalités ont changé plus rapidement. Aux moments où le Sénat d'abord (automne 1989), la Chambre des députés ensuite (printemps 1990) approuvèrent la proposition de loi Lallemand-Michielsens, on disposait indubitablement, mais pas depuis longtemps, d'une majorité dans l'opinion publique en faveur de la libéralisation de l'avortement.

Comment se fait-il qu'il y eut si peu de personnes concernées en 1982 ? Était-ce parce que lors de la détention de Willy Peers nous nous trouvions au lendemain de mai 68 ?

L'opinion publique est extraordinairement versatile et... malléable. Pourquoi, à quatre ans d'intervalle, les gens votent-ils souvent différemment au moment des élections ? L'opinion de l'individu est donc tout autant sujette à variation. La différence entre le nombre de gens aux manifestations de 1973 et de 1982, est choquante. J'étais révolté... J'étais impliqué depuis des années dans ce combat pour la dépénalisation de l'avortement. Le nombre total d'avortements pratiqués dans le service dont j'étais responsable dépassait le nombre de manifestant(e)s présent(e)s à cette manifestation. C'est tout dire. Ni ces femmes que nous avions aidées, ni leurs partenaires, n'estimèrent devoir manifester pour nous témoigner leur soutien. J'en ressentis au moment même une profonde amertume, mais ce fut là une importante leçon de vie : je compris qu'un acte juste ne requiert aucune reconnaissance.

Il est évident que le fait que quelqu'un doive aller en prison pour ses convictions, quand ces convictions sont louables, doit nécessairement avoir un impact sur l'opinion publique. Cela sollicite également ce qu'il y a de meilleur en nous-mêmes. Je crois que cela a dû être — que cela a été - très mobilisant. Ce que nous avons raté par la suite, c'est d'autres emprisonnements. Ils auraient eu un effet accélérateur sur la modification de la loi. Mais nous n'avons pas réussi à nous faire condamner à des peines d'emprisonnement fermes. Les juges ne voulaient pas créer de « martyres ».

L'attitude de la magistrature était-elle aussi réfléchie ?

Au départ, il a été dit que le Procureur Général de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, M. Victor Van Honsté, avait réinstitué les poursuites au début des années 80 dans le but déclaré de forcer le Parlement à légiférer. Mais ce faisant, il prenait en otages des femmes qui avaient été avortées et le personnel soignant qui les avait aidées. Je trouve cet abus de pouvoir, cette absence totale d'empathie absolument scandaleux. Plus d'un quart de siècle après, j'en suis encore révolté. J'étais un de ces otages.

Aviez-vous l'occasion de discuter de problèmes de société, de politique, avec Willy Peers quand vous le rencontriez ?

Nous étions deux grands bavards. Le lieu de rencontre était le grand tour du service de gynécologie-obstétrique de l'Hôpital Saint-Pierre qui, à l'époque, était dirigé par le professeur Pierre-Olivier Hubinont. Il était à ce moment-là à la tête d'une incroyable pépinière de jeunes ambitieux combatifs. Nous étions à la veille de l'ouverture de deux nouveaux hôpitaux

universitaires: l'Hôpital Erasme de l'ULB et l'Academisch Ziekenhuis de la VUB. Beaucoup de membres des futures équipes de ces deux hôpitaux travaillaient dans le service du Pr. Hubinont. Le grand tour du mercredi matin attirait en outre un grand nombre d'anciens collaborateurs du service de l'Hôpital Saint-Pierre qui venaient là baigner dans une atmosphère revigorante d'échanges intellectuels. C'était *le* grand moment de la semaine. Dans nos échanges, avant et après la réunion proprement dite, la politique et la littérature jouaient un grand rôle. Je garde de tout cela un souvenir incroyable.

Je n'ai connu Willy Peers qu'après mon retour d'Afrique et avoir terminé mon mandat à l'hôpital universitaire de Gand. Fin 1975, j'ai rejoint l'équipe de l'Hôpital Saint-Pierre. J'avais acquis une très grande expérience aux Etats-Unis et en Ouganda en matière d'avortement. J'étais très intéressé par les techniques d'avortements : une nouvelle gamme de produits aux propriétés abortives avait été découverte, notamment les prostaglandines, et j'avais été très actif dans les recherches cliniques à ce sujet.

Quand j'ai rejoint l'équipe du Pr. Hubinont, ce dernier, Willy Peers, Jo Boute et d'autres qui étaient extrêmement motivés en matière d'avortement et de dépénalisation de l'activité avaient fait preuve d'un grand intérêt pour mes connaissances. Mes exposés donnaient lieu à des discussions extrêmement animées. Malgré ma formation dans un des meilleurs hôpitaux des Etats-Unis, je n'ai connu aucun service de gynécologie-obstétrique où les échanges fussent aussi enrichissants qu'à l'Hôpital Saint-Pierre. Willy Peers était un protagoniste marquant dans ces échanges.

L'homme était conséquent ; il allait jusqu'au bout de ses actes. Il ne lui suffisait pas, comme à tellement de monde que nous côtoyons, de proférer de grandes vérités, de faire part d'une profession de foi. Il ne s'en tenait pas aux paroles, il passait aux actes. Pour en revenir à ses convictions politiques, et à son engagement social, il n'était pas un révolutionnaire de salon, il se mouillait. Par exemple, il avait payé personnellement la formation d'un post-gradué alors que son salaire à la Maternité provinciale de Namur n'était pas astronomique. L'argent ne l'intéressait absolument pas. Ce qui comptait pour lui, c'était l'autorité, le rayonnement, qui se développerait à la suite de ses prises de position. Il était extraordinairement attaché à son image d'intégrité. Il y a là-dedans un certain orgueil. Bien placé, mais néanmoins orgueil. Il n'avait pas de cadavre dans le placard. Je tiens à être comme ça aussi. Quand on s'engage dans un combat, il faut le faire à fond, et il faut ne *rien* faire qui puisse mettre le bon aboutissement du combat en danger. Pas la moindre petite malversation n'est permise. Et, je le répète, je suis convaincu de l'absolue intégrité de gens comme Willy Peers et Jo Boute. Ces deux-là étaient des gens droits comme des « I ».

Nous avons beaucoup de points de vue parcellaires sur Willy Peers : des témoignages sur sa manière de travailler à l'hôpital ou sur son engagement politique, mais qu'estce qui reliait ces différents points ? Son intégrité était-elle innée ou son histoire et les rencontres qu'il a pu faire l'ont poussé à livrer des combats très progressistes, tant en médecine qu'en politique ?

Nous sommes tous déterminés par notre bagage génétique *et* par notre milieu. L'espèce humaine est douée d'un certain pouvoir de rationalisation de ses comportements et il est évident que les grands exemples vont infléchir notre déterminisme génétique. C'est une vision

quelque peu pessimiste, mais je crois qu'il n'est pas donné à tout le monde, bien qu'exposé aux mêmes influences, d'avoir des comportements semblables. Dans une même famille vous élevez deux ou trois enfants de manière identique pour constater, une fois l'âge adulte atteint, que ces jeunes diffèrent totalement en matière de goûts, de choix de délassements, d'intérêts, d'orientation sociale ou politique, alors qu'ils sortent d'un même nid.

Il est évident que Willy Peers doit avoir eu des modèles, des sources d'inspiration – Romain Rolland sans doute - mais quels autres maîtres à penser s'était-il donné ? Il serait intéressant de savoir s'il en a fait état dans ses écrits. A-t-il eu des exemples tels que celui que Peers a été pour moi ?

Vous avez participé à la Fondation Peers ?

J'ai été vice-président de la Fondation Peers pendant de très longues années. Suite à la disparition de Peers, Roger Lallemand avait pris l'initiative de rassembler un certain nombre de personnes proches et de leur proposer de former une Fondation Willy Peers qui entretiendrait sa mémoire. Au départ, très peu d'entre eux, à l'exception de Jo Boute par exemple, m'étaient bien connus. Je suis redevable à Roger Lallemand d'avoir rencontré les personnes tout à fait remarquables qui étaient actives dans cette fondation. Je n'aurais pas hésité un instant à prendre le maquis à leurs côtés. Je pense, entre autres, à Pierre de Locht, à Michèle Loijens, à Lise Thiry, aux autres membres du bureau de la Fondation, des gens extraordinaires, d'une intégrité et d'un engagement totaux. J'ai été riche d'amitiés exceptionnelles grâce à cette initiative. La Fondation Peers a été le moteur du changement de la loi. En matière de coordination des mouvements impliqués et des actions à entreprendre, la Fondation Peers a joué un rôle de tout premier plan. Très probablement, si elle n'avait pas existé, il aurait encore fallu quelques années de plus avant que la loi ne change.

Alors qu'elle a quand même mis 17 ans, avant d'être amendée...

Plus de 17 ans après l'arrestation de Willy Peers.

Et ce ne fut qu'une dépénalisation partielle...

La modification se limita en effet à une libéralisation. Ce ne fut pas une dépénalisation totale, mais « la politique est l'art du possible », comme l'affirmait Léon Gambetta. A ce moment dans l'histoire, on a réalisé le maximum. Et il ne faut pas *actuellement* [en 2008] espérer pouvoir changer fondamentalement cette loi dans le sens d'une dépénalisation plus grande. Il est clair que cette loi du 3 avril 1990 résout la toute grande majorité des problèmes. Mais il reste des cas d'espèce pour lesquels il faut encore trouver des solutions.

Vous voulez dire qu'il n'y a pas besoin d'aller plus loin?

Je crois que tactiquement et stratégiquement, ce serait malhabile de tenter le faire maintenant [en 2008]. Le moment n'est pas opportun. Bien des gens qui ont une vision suffisamment historique de tout ce combat partagent mon opinion. Il convient d'attendre le moment opportun et d'alors agir rapidement.

La loi actuelle n'est-elle pas fragile au point de permettre un retour en arrière?

Rien n'est jamais acquis et l'Histoire fourmille d'exemples où – dans la foulée de mouvements libérateurs - d'infâmes dictateurs ont saisi le pouvoir et l'ont détenu pendant des décennies. Le retour de manivelle est une constante de l'aventure humaine.

Toutefois, en ce qui concerne la matière qui nous occupe, je vous rappelle qu'au début de l'année [2008], une personnalité politique de tout premier plan, Wilfried Martens, déclara dans le journal *De Tijd* que ce qui fut le plus caractéristique pour les gouvernements des deux législatures précédentes était ce qu'ils avaient accompli en matière de dossiers éthiques. Il ajoutait que la question de l'avortement, déjà résolue auparavant, avait ouvert la voie à des initiatives en matière de légalisation de l'euthanasie et du mariage des homosexuels. Il précisait que pour la Flandre cela avait représenté un virage de très grande importance et il constatait, avec l'intelligence politique qu'on lui reconnaît, qu'il ne se manifestait [en 2008] aucune tendance au retour en arrière. Il soulignait enfin que les sujets dont il est question – avortement, euthanasie, mariage homosexuel - ne furent pas évoqués dans les discussions menées lors de la formation du gouvernement, et qu'on pouvait en déduire également que, dans l'ensemble des partis politiques actuels, ce n'était pas à l'ordre du jour.

Il est plus difficile de se faire une idée de cette évolution à plus long terme mais, dans l'immédiat, dans le futur qui nous est proche, la loi sur l'avortement ne sera pas remise en question en Belgique. Le mérite en revient principalement à l'initiateur de cette prise de conscience collective : Willy Peers.

Pendant la période où des personnalités comme vous-même commenciez à pratiquer ouvertement des avortements, y a-t-il eu une coordination internationale de ce mouvement? Le journal *Le Monde* des années 70 parle, par exemple, de 300 médecins...

Et femmes : les 343 « salopes », ces femmes - dont Simone de Beauvoir – qui eurent le courage de proclamer « *Je me suis fait avorter* ».

Mais non, nous n'avons pas joui d'un soutien de la part d'instances politiques, de mouvements féministes, de groupement de médecins, de personnes à titre individuel ou de toutes autres instances originaires de pays où la législation avait déjà changé. Il est évident que notre législation a été modifiée très tardivement. En 1971, il y eut un moratoire judiciaire aux Pays-Bas qui fit qu'on n'engagea plus de poursuites pour des avortements pratiqués dans de bonnes conditions. En 1981, dans ce même pays, la loi changea. En Grande-Bretagne, l'Abortion Act date de 1967. La loi Veil fut promulguée en 1976. Je le répète : nous n'avons pas bénéficié du soutien concret d'un quelconque mouvement ou d'une quelconque organisation d'un pays proche.

A l'initiative du Pr. Hubinont, un petit nombre de médecins de tout premier plan sont venus témoigner au procès dont il avait été le principal inculpé, et parmi eux, le Pr. Raoul Palmer de Paris et le Pr. Arie Haspels d'Utrecht. Mais le mouvement qui se développait dans la foulée de Willy Peers en Belgique était absolument unique. Je n'ai pas connaissance de quelque chose de comparable dans un autre pays. Le mouvement déclenché – et là encore on rejoint ce

caractère complexe de sa personnalité -, ce combat pour l'avortement a largement dépassé le caractère de combat pour l'éradication d'un très grave problème de santé publique. C'était également un combat politique de nature *libertaire*. J'ai parlé des droits des femmes, mais il est évident qu'à un certain moment les gens qui étaient impliqués dans ce combat devinrent conscients du fait que si cette loi changeait, on changeait la structure de la société.

Willy Peers faisait partie de ces gens...

Effectivement. Un certain nombre d'entre nous et moi en particulier, en étions également très conscients. Nous avions engagé un combat qui était incontestablement un combat contre les structures dominantes. Et, en cela, c'était un combat révolutionnaire. Accorder des droits élémentaires à nos concitoyens ou concitoyennes n'est pas nécessairement révolutionnaire en soi : on pourrait considérer que cela cadre dans une vision caritative de la société. Pas initialement, mais après un certain temps, en menant cette lutte, nous nous sommes rendu compte que nous affrontions des adversaires de taille : les groupes politiques et les mouvements religieux contrôlant le pays. Il s'agissait, à cette époque, des partis sociochrétiens et de l'Eglise. Notre combat était un combat laïque, un combat pour une société laïque. Il n'était pas dénué de contradictions et Willy Peers les assumait, tout comme moi.

Ce Willy Peers, qui avait une pensée politique tellement codifiée, d'un tracé tellement rectiligne, livrait pour l'avortement un combat libertaire! Il y a là une grosse contradiction. En Union Soviétique, s'il y avait vécu, Peers aurait mené des combats semblables, pas nécessairement pour l'avortement, mais pour s'opposer à l'autorité établie. C'est la manifestation d'une personnalité rebelle. André Gide a dit que « le monde ne changera, s'il change, que grâce aux insoumis ».

En mars 1999, j'ai écrit une carte blanche sur Willy Peers dans *Le Soir,* intitulée *Le devoir de rébellion*. Ce devoir, je le ressens, comme Peers le ressentait. J'ai été pendant plus de vingt ans en conflit ouvert, sans discontinuer, avec la direction de mon hôpital universitaire. Notre ligne de conduite commune consista à remettre l'autorité établie et ses détenteurs en question.

Si vous reprenez le parcours de Willy Peers, il saute aux yeux que c'était un révolté. Il s'est rebellé, pas seulement contre une législation dont Raoul Palmer disait qu'elle était « obsolète et scélérate », parce qu'elle causait des morts de femmes ; il s'est insurgé également contre la direction de sa maternité, contre le pouvoir provincial de Namur, qui gérait l'hôpital où il travaillait, et qui faisait preuve d'un aveuglement absolument désolant.

Je tiens à mettre l'accent sur le caractère profondément humain de Willy Peers. Il avait des contradictions. Il n'était pas aussi monolithique qu'il voulait le faire paraître, en proférant des déclarations empreintes de marxisme-léninisme. Au contraire, c'était un homme très chaleureux, très humain et ses contradictions ajoutaient beaucoup à son humanité.

Peers est-il devenu militant d'emblée et s'est-il rendu compte dès le départ que l'émancipation de la femme constituerait un combat libertaire ? Ou est-ce au fur et à mesure de sa pratique gynécologique, et donc de ses rencontres avec des femmes, de sa perception de leurs problèmes, qu'il est devenu le combattant que nous avons connu ?

Dès le départ, Peers était un combattant. Reprenons son parcours : il s'engage en 1944, il a 18 ans ; en raison de problèmes de santé, il doit être traité au sanatorium d'Eupen, où Jo Boute va le visiter à diverses reprises et lui apporte des cours. Willy Peers était un militant, un combattant, un rebelle ; c'était aussi quelqu'un qui se distinguait de son entourage. Déjà en rhétorique, à l'Athénée, il devait ressortir de la masse par des opinions bien tranchées, par un besoin de se distinguer, dans le bon sens du terme, mais aussi un besoin irrésistible de se manifester. C'est le moteur de certains.

Quel serait votre mot de la fin?

J'espère qu'il continuera à se trouver en médecine des gens qui, comme Willy Peers, comme mon père, comme mon oncle, comme Jo Boute, comme certains autres, auront une conscience aiguë du fait que la pratique de la médecine ne peut être dissociée d'un très profond engagement social. A l'heure actuelle, où l'accent est mis tellement sur les aspects techniques et biologiques de la médecine, je crains qu'une évolution vers une déshumanisation se manifeste et je le regrette vivement. Je suis persuadé qu'on ne peut pas être un bon médecin sans ressentir une énorme empathie et un énorme intérêt pour ceux et celles qui se confient à vous. Ceux qui ne font pas preuve de cette empathie, sont des ignorants, car ils ne perçoivent pas des choses d'une importance extrême dans le chef des personnes auxquelles ils sont confrontés. Il ne peut s'établir de dialogue singulier, valable et enrichissant pour les deux parties, que si on fait usage de ces antennes, que si on a la volonté de comprendre et de ne pas juger. Peers avait tout cela.

De brefs fragments de cette interview ont été publiés dans BOUTON J., DE HULSTER L., DEPASSE A., LAMBINON C., MARCHAL J. et PIRLOT A. (réd.). Willy Peers. Un Humaniste Wallon. Namur : Maison de la Laïcité François Bovesse 2008, 20 p.

Référence :

CUEPPENS C. (éd.), Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF). 2020. Willy Peers: de face et de profil. Interview de Jean-Jacques Amy réalisée par Arnaud Pirlot en mai 2008 pour la Maison de la Laïcité François Bovesse de Namur. En ligne, 9 p. < https://www.planningfamilial.net/thematiques/ivg/>

FLCPF, Avril 2020